

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Nouvelle-Aquitaine

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Département de la Vienne

SERVICE GESTIONNAIRE : Conseil départemental de la Vienne - service fse

CODE ET INTITULE : NAQUOI1888 Nouvelle-Aquitaine_Département_de_la_Vienne_2026_P1_OS_H_Soutien_à_l'Insertion_par_l'Activité_Economique

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Actions visant l'accompagnement et l'encadrement des personnes en insertion

Les structures éligibles sont les structures définies à l'article L 5132-15 du code du travail, à savoir les structures conventionnées par l'Etat en tant qu'ateliers et chantiers d'insertion.

Actions visant l'appui aux SIAE

Toute structure privée ou publique ayant compétence dans le domaine de l'ingénierie de formation à l'attention des SIAE.

Les consortiums ne sont pas éligibles.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 600 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/12/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 02/02/2026



Financé par
l'Union
européenne

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Afin de réduire les écarts de développement et de renforcer la cohésion économique et sociale entre pays et régions des États membres, l'Union européenne a créé des outils financiers, les fonds structurels. Parmi eux, le Fonds Social Européen + (FSE+), créé en 1957, constitue le principal instrument de promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale. Il aide les citoyens à trouver un emploi (ou un meilleur emploi), favorise l'intégration des jeunes et des seniors exposés au chômage ou éloignés du marché du travail (personnes en situation de handicap, personnes les moins qualifiées, etc...).

En France, le FSE+ finance les projets au niveau national ou local des acteurs publics et/ou privés (État, collectivités locales, chambres consulaires, entreprises, associations, etc.) portant des projets au bénéfice des personnes les plus exposées à des difficultés d'insertion professionnelles et sociales. Il est géré par l'État et les Régions.

En cohérence avec la stratégie européenne en faveur de l'inclusion, le Département de la Vienne a réaffirmé son rôle de chef de file des politiques d'insertion en obtenant pour la période 2021-2027, la gestion d'une enveloppe dite « de subvention globale FSE » d'un montant de 5.4 M€.

La mise en œuvre de ces fonds s'inscrit dans la Priorité 1 du Programme National « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables et/ou des exclus » mais également dans les politiques sociales du Département définies dans le Schéma Unique des Solidarités (SDUS). Ainsi, le FSE + vient renforcer les orientations et priorités d'actions portées par le Département en matière d'accompagnement social et professionnel.

Dans un but d'efficacité d'utilisation des crédits européens sur le territoire de la Vienne et afin de sécuriser le financement des opérations cofinancées par ces fonds, un accord-cadre entre la communauté urbaine de Grand Poitiers, ayant également en gestion une enveloppe de crédits européens FSE+, et le Département de la Vienne a été souscrit clarifiant les champs d'intervention de chacun.

Tout au long de la période de programmation du FSE + 2021-2027, le Département de la Vienne publiera chaque année au moins un appel à projets dédié à l'Objectif Spécifique H (OS H) "Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés".

Pour 2026, le Département de la Vienne publiera plusieurs appels à projets dont le présent appel à projets spécifique à l'insertion par l'activité économique.

THÈME : Soutien à l'Insertion par l'activité économique